

# ARBITRAGE



## COMMISSION DES ARBITRES

Les décisions administratives portant sur un arbitre de District peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Les décisions administratives portant sur un arbitre de Ligue peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION D'APPEL de la LIGUE.

Les décisions administratives portant sur un arbitre Fédéral peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION SUPERIEURE D'APPEL.

L'appel doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Les contestations des décisions concernant les réserves techniques relatives à l'application des lois du jeu, prises par la Commission sont examinées par la Section Lois du Jeu de la Commission Régionale de l'Arbitrage.

Les autres décisions des C.R.A. et C.D.A. sont insusceptibles d'appel et sont contestables devant les juridictions administratives conformément aux dispositions du Code du Sport. En effet, ces décisions sont susceptibles de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs de CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141.5 et suivants du Code du Sport

### Réunion du Mardi 25 Avril 2023

**Présents** : M. SMITH John Président, Mme ROSIC Valérie. MM. MICHEL Claude, VAN MEEL Alan, DONADIO Julien, AJJANI Rachid, VOLPILHAC Pascal

**Excusés** : Mmes CHAZAL Stéphanie, MANCINI Angélique MM. AJJANI Hicham, SPADAFORA Christopher, MARTINEZ Vincent.

**Absents non excusés** : M. KHETTAR Ramy convoqué officiellement

**Assiste** : M. ROSIC Ivan

**Reçus** : M. AOULAD Ahmed Hakim et M. AOULAD Ahmed Yassine


### INFORMATIONS AUX ARBITRES

Permanence téléphonique pour la Commission des Arbitres le mardi de 18H00 à 19H00.

La commission vous informe qu'une tenue **adaptée** à vos fonctions d'arbitrage est **primordiale**. Vous **représentez** le district quand vous vous déplacez dans les clubs. Merci

 [secretariat@grandvaucluse.fff.fr](mailto:secretariat@grandvaucluse.fff.fr)

 Clos des Bastides - Chemin de Bel Air - 84140 Montfavet

 04.90.80.63.00

[grandvaucluse.fff.fr](http://grandvaucluse.fff.fr)

La commission tient à féliciter, deux jeunes arbitres qui viennent d'obtenir leur écusson :

Monsieur Achraf AJJANI  
Monsieur Yassin AOULAD AHMED

## CORRESPONDANCES

### CLUBS

- **CHEMINOT FC AVIGNON** reçu votre courrier.
- **AV S CAMARETOIS** reçu votre information sur l'absence de l'arbitre.
- **CALAVON FC** noté votre demande d'arbitre, dans la mesure du possible.
- **NYONS FC** reçu votre information sur l'absence de l'arbitre.
- **US PLANAISE** demande d'arbitre tardive et pas assez précise où quand ?

**LA COMMISSION DES ARBITRES DEMANDE AUX CLUBS DE FAIRE LEURS DEMANDES D'ARBITRES AU MOINS 20 JOURS AVANT LA DATE DE LA RENCONTRE. MERCI**

### ARBITRES

**Monsieur OUAHNICH Stéphane** qui nous informe de la démission de la fonction d'arbitre pour raison scolaire de **Monsieur OUAHNICH Noah**. La commission regrette que cette démission n'a pas été écrite et envoyer par **Monsieur OUAHNICH Noah**.

**Monsieur MASSOUAB Rayan** reçu votre demande de candidature à l'examen de Ligue, réponse vous sera faite au stage de rentrée dédié aux jeunes.

**Monsieur ZIAR Mohamed** reçu votre demande de candidature à l'examen de Ligue, réponse vous sera faite au stage de rentrée dédié aux jeunes.

**Monsieur RAHIH Adam** nous connaissons votre problème, nous sommes en contact avec la Ligue, mais pour le moment nous ne pouvons rien faire. Nous ne pouvons faire à votre place ces manipulations.

**Monsieur ANTOINE Marc** reçu votre arrêt de travail, bon rétablissement.

**Monsieur BOUYADMAREN Ez Eddine** reçu votre note de frais, elle n'est pas précise, qui doit quoi ?

**Monsieur BARUQUE Yoann** reçu et noté vos explications, envoyer deux feuilles de frais séparés.

**Monsieur DGOUGHY Hicham** reçu votre rapport.

**Monsieur BEN MALEM Abdellatif**, la Commission est dans l'attente de vos justificatifs d'absence du dimanche 16 avril 2023 et du 23 avril 2023.

### INDISPONIBLES

**ATTENTION POUR LES INDISPONIBILITÉS DE MOINS DE 20 JOURS. L'INDISPONIBILITE SERA REFUSEE. DESIGNATIONS PRISES EN COMPTE SOUS RESERVE DE L'APPLICATION DU REGLEMENT.**

**LES INDISPONIBILITÉS N'APPARAITRONT PLUS POUR DES RAISONS DE CONFIDENTIALITES**

### TELEPHONE CONTRAIREMENTS

La commission vous rappelle qu'à partir du vendredi la seule personne que vous devez contacter est celle des contreplements.



La commission a donné comme consigne aux responsables des désignations de ne pas répondre directement aux arbitres. Merci

**Contrairement Seniors et Jeunes 06.73.86.35.55**

